

Compte-rendu du 1er Conseil d'école  
Vendredi 4 novembre 2016

**Etaient présent** : Mr Chevrier (directeur), enseignants : Mrs Cotta, Madeira, Merlant, Mmes Assante, Bernard, Demay, Houot, Da Ines, Latché, Lopes, Lourgui, Mantin, Lenormand, Pinto, Ruaultt, Schmidt, Scotti, Chekly, Vandercolden, Voisin, Wast (enseignant-e-s), Mme Gaveriaux (Rased), Mme Maillaut (mairie), Mme Mautret (DDEN),  
Parents d'élèves : FCPE :Mme Grootaert, Mme Diallo, Mme Bugeja-Bloch, Mme Isère, Mme Lai, Mme Lenoir, Mme Libert, Mme Lopes, Mme Martin, Mme Laborde, Mme Jan, Mme Petit-Lherondel, PEEP : Mme Ribet-Retel, Mme Hiller, Mme Hingue, Mme Lafleur, Mme Mathevet, Mme Morel, Mme Ribeiro, Mme Seelig, Mme Guidetti.

**Résultats des élections**

841 inscrits, 371 votants, 364 votes exprimés  
136 PEEP (8 parents), 218 FCPE (12 parents)

**Règlement de l'école : Validé**

**Coopérative scolaire :**

Les dons des familles permettent d'attribuer 15 euros par enfant pour chaque classe.

La recette de la kermesse (5000 euros) permet également d'attribuer une dotation exceptionnelle pour chaque classe de 250 euros (pour transport ou projet ou fonctionnement de classe, sauf achats de matériel pédagogique). La modification du stand des enveloppes en tombola avec vente de tickets a été très bénéfique pour la recette de la kermesse. Il est prévu de renouveler la tombola en 2017.

**Effectifs de l'école et prévision pour 2017-2018**

538 inscrits actuellement et une inscription déjà prévue pour janvier 2017. La répartition est la suivante :

CP : 114 élèves répartis dans 4,5 classes ;  
CE1 : 123 élèves répartis dans 4,5 classes ;  
CE2 : 100 élèves répartis dans 3,5 classes ;  
CM1 : 94 élèves répartis dans 3,5 classes ;  
CM2 : 107 élèves répartis dans 4 classes.

Pour la rentrée prochaine, la configuration de l'école pourrait être modifiée avec l'arrivée des grandes sections (Basses Roches : 72 élèves et Long Chemin : 54 élèves) qui seraient au nombre de 126 élèves alors qu'il y a 107 élèves qui partiront au collège. La différence de 19 ferait passer la moyenne à 27,85 élèves par classe.

Ce nouvel effectif aurait des implications pour tous les acteurs de l'école (places à la cantine, au périscolaire, etc.), sur les budgets qui sont calculés en fonction du nombre d'inscrits à la rentrée scolaire précédente (536)

**Surveillance des entrées et sorties (plan vigipirate) et organisation des temps de récréation :**

Surveillance par 2 ou 3 enseignants de chaque côté le matin et l'après-midi (soient 4 ou 5 enseignants). Peu de problèmes depuis la rentrée en dehors de ceux qui correspondent au temps d'adaptation pour les parents ou les nouveaux élèves. Il y a eu une réflexion dans l'équipe pour la mise en place de deux services de cour, mais trop d'inconvénients ont été soulevés. Si les effectifs augmentent, la question sera à nouveau posée.

Pour permettre des échanges entre parents et enseignants, il n'est pas possible de fermer davantage les portes le matin ou à la sortie des classes mais les enseignants restent vigilants et interviennent si une personne entre dans l'école. Un ASVP est là régulièrement.

Accès par la maternelle : les parents, ne doivent pas accompagner leurs enfants au-delà du portail qui représente la limite de l'école. Attention : avant 8h20, seuls les enfants accompagnés par les parents entrent pour aller au périscolaire. Aucun élève ne doit se trouver dans l'enceinte de l'école avant 8h20

et tous doivent attendre à l'extérieur du périmètre scolaire.

L'équipe conseille aux parents de discuter avec leurs enfants pour comprendre à quels moments les problèmes éventuels surviennent. En cas de problème, le mieux est d'aller en parler avec l'école.

Temps de présence : il est important pour les parents de dissocier ce qui relève du temps scolaire et du temps périscolaire : les enseignants n'interviennent pas sur les temps du périscolaire mais sont en relation avec l'équipe d'animation pour échanger sur tous les sujets en rapport avec les élèves.

### **Organisation de l'enseignement : langues vivantes, piscine, ...**

*Langue vivante* : depuis l'année dernière, tous les élèves pratiquent une langue vivante en classe (pas forcément l'anglais). L'enseignant choisit la langue en fonction de sa formation et de ses compétences. Très majoritairement, c'est l'Anglais qui est pratiqué. Toutefois, dans l'école, l'allemand est enseigné dans une classe de CP et une classe de CM2.

*Piscine* : CM1 et CM2 de septembre à décembre et CP/ CE1 de janvier à mars. CM1 et CM2 : 11 à 12 séances, 9 pour les CP, CE1. L'enjeu est qu'ils apprennent à « se déplacer » sur 15 m puis 25 m.

Parfois, le retard ou l'absence du car oblige à annuler la piscine.

### **RASED:**

Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés : Trois types d'acteurs : des maîtres E (enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique), des maîtres G (enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante rééducative) et les psychologues scolaires.

Mme Gavériaux (psychologue) : depuis le début de l'année le maître E est absent sur le groupe scolaire, donc pas de prise en charge E pour les enfants. Le redéploiement des moyens sur Conflans à partir de novembre d'un maître E doit intervenir en cycle 2, et en priorité pour les CP et CE1. Cette intervention s'arrêtera en mars sauf en cas de besoins majeurs.

Mme Martin (Maître G) vient les jeudi et vendredi, Mme Gavériaux intervient à la demande. Au niveau des prises en charge G, certains enfants sont en attente mais ils vont être pris en charge. Au niveau des psychologues, pas d'attente. Jusqu'en avril 2016, il y avait une bonne prise en charge des élèves ayant des difficultés d'apprentissage mais l'absence de l'enseignante a interrompu les aides.

Les élèves de l'école avec PPS (projet personnel de scolarisation) bénéficient d'un accompagnement par une AVS en classe (de 10h à 20h). C'est la MDPH qui notifie le besoin d'aide individuelle après étude du dossier lorsque les parents en font la demande, puis les Services Académiques nomment les AVS auprès des élèves.

### **Projets de classe et financements**

La caisse des écoles de Conflans est aujourd'hui mise en sommeil et ne finance plus les projets. La municipalité a déployé un budget équivalent à celui de 2015-2016 pour cette année. Elle attribue les budgets selon le nombre d'élèves par école. Au Clos : 9,831 euros par élève (sur la base du nombre d'élèves de l'an passé). Le conseil des maîtres a choisi de redistribuer la somme aux classes qui proposent un projet (16 classes) : ce qui fera 12,30 euros par élève.

2 CP : Tour du monde des contes (musique, arts visuels). 3 sorties : château de Breteuil, théâtre, médiathèque et deux projections.

Autres CP, 1 CE1 : Classe d'eau. Sorties sur le thème de l'eau (Villette, passe à poisson d'André, Giverny, etc...) sur une semaine en avril 2017.

CE1 « A, B, C » et CE2 D : Ecriture et réalisation d'un clip et d'une chanson avec la participation du groupe ZUT. Concert de ZUT au théâtre Simone Signoret.

CE2B : Mise en écriture et en musique d'un album d'Antoine Guillaupé. L'auteur viendra une journée dans la classe et un intervenant en musique participera à l'écriture musicale.

2 CM1 et 2 CM2 : 15-17 mai, forêt de Fontainebleau, projet historico-sportif. Visite château et jardin. Rallye photo. Activités sportives. Budget important qui nécessite des actions supplémentaires comme le marché de Noël. Les parents s'interrogent sur les modalités de financement.

Les enseignants rappellent que les parents peuvent faire des dons à la coopérative de l'école pour aider à réaliser ces projets.

1 CM2 : Projet arts et voyages (Louvre, 4 animations à la médiathèque).

Par rapport aux budgets précédents, la dotation a presque doublé (environ 5000 euros de la mairie cette année). Et les parents (la coopérative) donnent deux à deux fois et demi la somme que la mairie attribue.

A terme, les enseignants insistent sur le fait qu'il n'y aura plus de classe de découverte mais seulement des projets réalisés en intra-muros.

### **Bilan du PPMS du 18 octobre**

L'objectif du PPMS était de se cacher. Difficulté pour une classe de cycle 2 qui n'a pas su réaliser l'exercice demandé. Le directeur a félicité chacun des élèves et leur a expliqué l'intérêt de l'exercice. Un prochain exercice portera sur l'évacuation des locaux.

### **Sécurité autour de l'école et présence ASVP**

Depuis le début de l'année, un ASVP est présent très souvent et il remplit son travail. Malgré cela des problèmes constants de circulation aux horaires de sortie sont signalés par les parents.

### **Transports municipaux**

Problème du car municipal qui ne peut pas accueillir plus de 55 personnes. L'école voudrait des cars de 65 places pour les sorties. Suggestion d'échange entre les cars de piscine de Cergy-Voyage et le car municipal. Cette demande avait été faite par le directeur auprès du Maire en début d'année mais la représentante de la ville n'a pas su donner une réponse sur le sujet au conseil d'école.

La question reste donc en suspens.

Le car de la ville ne peut généralement pas accueillir 2 classes. A partir de janvier 2017, il ne pourra plus aller dans Paris en raison des nouvelles règles de circulation dans la capitale. Les sorties restent limitées à un rayon de 70 km maximum autour de Conflans, ce qui devient très difficile pour les écoles qui souhaitent faire découvrir d'autres lieux à leurs élèves.

### **Travaux effectués et travaux en attente**

#### *Travaux faits :*

Peinture et éclairage des 2 escaliers ont été refaits (ouest et milieu). Dans 2 ans, les services prévoient la réfection de la cage d'escalier et la mise en place d'un ascenseur (coté est). Le marquage au sol dans la cour est fait. La réfection du gymnase a eu lieu pendant l'été ainsi que l'aménagement des classes et des sanitaires des préfabriqués.

Le bureau du directeur et le sas d'accueil ont été repeints.

#### *Travaux en attente :*

Préau : un préau fermé servirait aux réunions ou à accueillir une partie des activités du périscolaire. Il manque un lieu de convivialité à l'école. Les peintures des classes sont très détériorées.

Le visiophone pour ouvrir le portail devait être posé à la Toussaint mais il n'est pas encore installé et aucune information de la part de l'élue sur ces sujets n'est donnée.

Tableaux numériques : On note que l'équipement en numérique de l'école est insuffisant. Les parents demandent si un programme d'équipement en TNI (Tableaux numériques) est prévu sur l'école, ou sur la ville. Mme Maillaut apportera une réponse lors du prochain conseil.

### **Entretien et ménage des locaux**

Des classes restent sales, tables sales, sols pas balayés. Le ménage ne semble être fait qu'une fois par semaine. On souhaiterait une organisation suffisante en personnel et en horaire sachant que les effectifs sont en augmentation.

Le personnel municipal absent n'est pas remplacé. Le personnel de service choisit de se limiter à certaines tâches, sans communiquer avec le personnel enseignant, c'est problématique pour l'entretien des classes et de l'école.

### **Mise en place des Coordinations Éducatives avec le périscolaire**

Ce n'est pas uniquement au conseil d'école d'aborder les points du périscolaire. Il faudrait développer des coordinations éducatives pour permettre les échanges directement entre le périscolaire, le

personnel municipal, les parents d'élèves et les enseignants. Les membres du conseil d'école souhaitent la mise en place de ces coordinations éducatives très rapidement.

La mairie s'engage à fournir des réponses au prochain conseil.

Les parents soulignent l'absence de retour sur l'organisation du périscolaire bien que le coût soit plus important pour les familles.

### **Bilan de l'opération « fournitures scolaires » FCPE et organisation pour 2017**

Le nombre de kits distribués (dont les kits gratuits) est un peu en hausse. L'année prochaine, la FCPE organisera en coopération avec la coopérative scolaire cette action.

### **Liste d'échanges de coordonnées pour les parents**

Elles ont été données en début d'année et envoyées aux parents avant les vacances de la Toussaint. Peu d'échanges cette année sauf dans deux classes.

### **Présentation des fédérations de parents d'élèves lors des réunions de rentrée dans les classes**

Lors des réunions de rentrée, les fédérations de parents d'élèves souhaiteraient pouvoir intervenir pour présenter leur rôle et les élections à venir. Les enseignants sont d'accord à condition que les deux fédérations fassent la même chose en même temps.

### **Proposition des dates des prochains conseils d'école :**

24 février 2017 à partir de 18h00

9 juin 2017 à partir de 18h00

### **Manifestations de l'école pour l'année scolaire :**

Marché de Noël : 3 décembre 2016

Exposition « arts et littérature » : 13 janvier 2017

Carnaval de l'école : 21 avril 2017

Spectacle au théâtre : 15 juin 2017

Kermesse de l'école : 23 juin 2017

Pour la FCPE,  
La secrétaire de séance

Le directeur de l'école